

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'importance de l'artisanat, l'apprentissage et la formation en alternance, composante à part entière du système éducatif, au centre de formation d'apprentis de Troyes le 11 juin 1991.

Monsieur le Président,

- Mesdames et messieurs,

- C'est pour moi une excellente occasion de dialoguer avec le monde de l'artisanat. Je m'en réjouis. Monsieur le Président, je le fais déjà régulièrement avec vous-même et avec un certain nombre de vos collègues responsables. Nous nous voyons plusieurs fois par an, en tout cas au cours des cérémonies traditionnelles du début d'année et nous avons repris une très ancienne tradition et je compte bien qu'elle soit maintenue. Cela me donne aussi l'occasion de vous entendre et de ne pas être tout à fait surpris par vos propos d'aujourd'hui puisque vous êtes dans la situation, souvent désagréable, mais moi aussi, d'avoir à vous répéter car les choses ne se font pas aussitôt que pensées, ou souhaitées.

- Je vous entendais exprimer le désir de voir les crédits du ministre du commerce et de l'artisanat s'accroître pour vous aider. Il vous a certainement écouté avec beaucoup d'intérêt mais si vous faites l'addition de tout ce que les ministres ont individuellement à proposer au Conseil lors des discussions budgétaires, vous savez bien que cela se traduit en financements et donc en impôts. Je suis sûr que la majorité des artisans souhaitent à la fois l'augmentation de leurs moyens et la diminution de leur contribution, phénomène assez général.

- Je ne vous incrimine pas spécialement d'autant plus que le rôle du gouvernement, c'est en effet de choisir les endroits où la nécessité s'impose, où le progrès s'annonce et où le service des hommes est mieux assuré qu'ailleurs.

Je vous revois aujourd'hui, monsieur le Président et demain je recevrai, à Paris, les meilleurs ouvriers de France. J'aurai donc 48 heures extrêmement enrichissantes pour ma connaissance d'un milieu qui m'a toujours intéressé. On a bien voulu, tout à l'heure, me montrer la Maison de l'outil et en particulier, l'exposition des outils de tonnellerie. Je ne pouvais manquer de me souvenir de mes quinze premières années d'existence où dans la cour de la maison, les tonneliers travaillaient autour de leur douelle et de leurs cercles de bois et de fer afin de fabriquer les tonneaux. Ce n'était pas les tonneaux de champagne - pardonnez-moi - c'était les tonneaux de cognac.

- C'est vrai que l'artisanat, c'est d'abord la tradition de vos métiers qui comporte tout de même par contagion un certain goût de la tradition en général. Ce n'est pas plus mal à condition de ne pas en faire un dogme et de ne pas tout soumettre à la tradition en la privilégiant par rapport au changement ou au progrès. C'est à cette synthèse qu'il faut aboutir.

- Vous représentez, mesdames et messieurs les artisans, des entreprises qui sont généralement - on peut dire toujours - des exploitations familiales qui ont leur règles, leurs modes de fonctionnement, leur état d'esprit. J'ai presque envie de dire leur forme de civilisation.

- Il y a quelque 900000 entreprises et plus de 2 millions de nos concitoyens qui relèvent de ces exploitations familiales. Avec l'artisanat, on revient vraiment au métier, au savoir faire, au génie de la main qui exprime l'esprit. Ce serait artificiel de séparer l'un de l'autre. Maîtrisant les

techniques, intégrant par nécessité les progrès, je crois pouvoir dire que l'artisanat a permis le développement de nos sociétés industrielles beaucoup plus que ces sociétés ne veulent le reconnaître, se situant même parfois en rivales comme si la chaîne n'était pas continue. Ce sont, mesdames et messieurs, et je dis cela à votre éloge, ce sont toujours des artisans qui ont été à l'origine de ce que sont aujourd'hui les grandes entreprises.

- Vous contribuez aussi au devenir de la technologie. Je note qu'un tiers des aides aux projets d'innovation de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche est distribué aux entreprises de moins de 10 salariés. C'est tout dire ! Plus du cinquième des crédits d'impôt-recherche bénéficie aux entreprises de cette taille. Beaucoup d'entre elles usinent des prototypes, des pièces uniques.

- Vous êtes devenus un marché pour l'informatique. Le nombre est croissant d'artisans qui utilisent des techniques de gestion informatisée et cela incite des entreprises de ce secteur à innover pour s'adapter à vos besoins, aux besoins de cette clientèle indépendante.

Vous aviez raison de le signaler pour commencer, monsieur le Président, la technologie ne doit pas faire oublier la culture, les métiers d'art en témoignent. Les nouveaux moyens de diffusion et de stockage de l'information permettent une connaissance infiniment meilleure de ces métiers et favorisent leur transmission. Sous l'impulsion du ministre, M. Doubin, des initiatives multiples ont été prises pour associer les créateurs et les métiers d'art dans la plupart des projets urbains et tout ceci ne peut que permettre le renforcement de l'exportation française, un rayonnement accru de nos métiers à travers le monde. Je souhaite la création d'une fondation nationale des métiers d'art qui pourra mobiliser le mécénat au profit de ces métiers-là, qui servira de point d'appui au développement d'un système de bourses en faveur des formateurs. Il faut attirer les jeunes sur ces métiers. Sensibiliser les enfants en âge scolaire par la formation de classes-ateliers, l'adaptation des cursus scolaires - j'y reviendrai dans un moment - développer les brevets de métiers d'art qui ouvrent aujourd'hui un accès à l'enseignement supérieur, c'était bien nécessaire, c'était bien le moment.

- Souvent, je lis des articles dans lesquels on observe avec un peu de sévérité les dépenses consenties depuis dix ans pour la construction d'un certain nombre de bâtiments qui ne sont pas que des bâtiments de prestige, qui servent à quelque chose : je pense au Grand Louvre avec l'accès par sa pyramide, au nouvel Opéra plus populaire, au Musée des sciences et des techniques, au nouveau Conservatoire de musique, à la rénovation totale du Muséum d'histoire naturelle et bientôt, à cette bibliothèque capable de stocker l'ensemble de tout ce qui est imprimé, capable aussi de communiquer avec l'ensemble des bibliothèques de France et les universités d'Europe. Devant ces observations souvent critiques, je pensais souvent qu'il convenait de répondre ceci : "si je n'avais pas personnellement pris ce parti que de métiers d'art auraient disparu au cours de ces dix ans ! Je les ai rencontrés sur ces chantiers tous ces artisans dont certains de génie. Vous pouvez, vous, imaginer, parce que vous, vous savez à quel point des ouvriers, des artisans sont arrivés à créer des chefs-d'oeuvre. La traversée trop brève que nous avons faite d'un beau quartier de la ville de Troyes nous montre de quelle façon vous avez su préserver, ici-même, votre histoire et plus que votre histoire, une large part de l'histoire de la France et de sa culture. Non seulement chacun des objets créés est beau en soi et répond à une utilité mais encore l'outil qui le façonne répond lui aussi à des critères esthétiques. On a pu admirer au Musée de l'outil, à quel point étaient élaborées les formes pour qu'elles répondent toujours aux désirs du regard en même temps qu'à la commodité pour le travail à accomplir. Eh bien, il fallait sauver ces métiers d'art et les centaines d'entreprises et les dizaines de milliers de travailleurs de l'artisanat qui sinon auraient disparu, interrompant définitivement une tradition de métiers, une connaissance, une science, un savoir-faire indispensable au devenir d'un pays comme la France."

L'artisanat est aussi un élément de cohésion sociale : les entreprises de proximité, celles qui sont là, auprès de soi, dans des villes aussi, maintiennent des activités économiques, une population dans les zones rurales. Cela a été l'un des sujets de votre propos, monsieur le Président, mais je vous rétorquerai que si un certain nombre de métiers ont disparu en raison de l'évolution des

temps, il serait peut-être aussi urgent d'en réinstaller d'autres qui eux correspondent aux exigences du moment et cela ne se fait pas toujours.

- En revanche, que de métiers nouveaux où l'artisan pourrait répondre à un besoin évident, avec le développement des nouveaux quartiers, le développement du tourisme, et qui ne sont pas toujours remplis. Pourquoi ? Je me le demande, cela mériterait une enquête. Je suis un amoureux de la reliure, depuis l'époque où j'étais étudiant, la plupart des maîtres-relieurs que je connais, disent : "j'ai 65 ans, 70 ans, je vais bientôt fermer, je dois me reposer, mais je n'ai personne pour me remplacer. Je n'ai pas trouvé d'apprenti". Ils ne trouvent pas de remplaçant. Il y a donc un besoin d'adaptation qui n'a pas toujours été fait en temps utile.

- Les contacts et les échanges entre les citoyens, c'est une fonction essentielle dans un univers devenu trop souvent anonyme. Ce n'est pas le provincial que je suis qui pourrait vous reprocher de rechercher ce lien, par des métiers qu'il faut maintenir, par une présence humaine et un certain savoir, une certaine façon de penser, de réfléchir. L'atelier, le magasin, les services de proximité publique et privée, ce sont des éléments indispensables pour les villes et les banlieues. Sans eux, l'anonymat l'emporterait. Vous avez eu raison de nous alerter sur ce point.

Sur le plan économique, le tissu des petites entreprises offre la richesse d'une structure souple et qui sait s'adapter. Pendant les années 1970, rappelez-vous, pour ceux qui étaient déjà responsables de leur entreprise familiale, on a vécu sous la fascination des grandes entreprises, des grands ensembles. Elles sont souvent indispensables, bien que l'on ait trop versé dans le gigantisme. Les industriels le savent bien, qui cherchent maintenant à différencier, à délocaliser autant que possible ces ensembles souvent monstrueux.

- Il faut bien qu'il y ait des grandes entreprises qui disposent de la surface financière dont on a besoin & il faut être présent dans les grandes filières stratégiques, mais l'expérience française, comme l'expérience étrangère, aux Etats-Unis, en Allemagne, nous montre aussi la qualité des unités de moindre dimension, parce qu'elles s'adaptent, parce qu'elles sont créatrices d'emplois, parce qu'elles laissent place à l'imagination et à l'initiative, parce que, grâce à la sous-traitance, elles sont complémentaires de la grande industrie. C'est vrai que la sous-traitance est un débouché très important pour l'artisanat : elle lui fournit un marché mais en même temps elle crée une dépendance qui accroît la fragilité de vos petites entreprises.

- Lorsque s'abat un grand pan de mur, avec la fermeture d'une usine d'importance, combien d'entre vous doivent en supporter le choc sans trop savoir comment ils s'y prendront. D'autant plus que l'artisan ne peut plus être seulement un homme de métier, il doit être un gestionnaire, et un gestionnaire compétent. On a même quelque fois tendance à transformer beaucoup de commerçants, beaucoup d'artisans, en supplétifs de l'administration. Le papier est roi en France. Il faut se méfier de cette prolifération abusive de documents, de signatures, de vérifications, de contrôles comptables. Il y a là une sophistication extrêmement dommageable car c'est l'initiative qui doit prévaloir.

- Vous avez eu raison de dire, monsieur le Président, qu'il est nécessaire d'accroître la garantie à l'installation par une meilleure qualification dans le métier et dans la gestion. Mais il ne faut pas que cela soit une entrave à l'installation. Je crois qu'il faut tout faire pour assurer la pérennité de l'entreprise. C'est-à-dire qu'il faut favoriser pour cela la voie de transmission. Il faut que l'entreprise dure. Et quand on voit la mobilité des familles, des personnes cela devient un problème de moins en moins facile à résoudre, et je sais que le gouvernement s'y emploie. C'est vrai, que malgré toutes les précautions, il y aura toujours des entreprises en difficultés, c'est la vie même : combat, compétition, concurrence, le meilleur, le moins bon et puis aussi l'écrasement du plus faible par le plus fort & toute chose sur laquelle l'Etat a une fonction régulatrice. Il faut que l'Etat prévoie les moyens pour que ces échecs aient les conséquences humaines et économiques les moins dramatiques possibles.

- Cela passe par un système de protection sociale. Notre système de protection sociale s'appuie sur la solidarité : il ne faut pas changer de méthode. Même quand on m'y incite ici et là, je dis non et je dirai non jusqu'au bout ! La solidarité doit s'exercer, tout entière mais d'abord au sein de la profession. Il faut donc réaffirmer que chacun, pour bénéficier des avantages sociaux, a l'obligation de cotiser. On ne fait rien avec rien, principe intangible, d'autant plus que le système

l'obligation de cotiser. On ne fait rien avec rien, principe intangible, et autant plus que le système actuel de protection sociale des artisans, après la réforme de 73, permet progressivement - et c'est progressivement qu'il faut bien noter - de respecter la règle "à cotisation égale, prestation égale". On n'en est pas là, vous le savez bien. On ne peut donc pas demander que soit résolu un problème qui a été posé trop récemment.\

Changeons de sujet : l'artisanat est une voie pour l'insertion des jeunes dans le milieu du travail. Et là je traite un autre sujet capital.

- Je souhaite que ceux qui m'écoutent ici, soient porteurs de ce que je souhaite vous dire. Se pose le problème de l'apprentissage, de l'acquisition d'un métier. Il y a quelque 130000 jeunes qui ont aujourd'hui choisi cette voie de l'apprentissage auprès des entreprises artisanales. Nous ne commençons pas à zéro. Il y a des exemples, des références. Mais il faut choisir le meilleur modèle surtout si l'on veut généraliser l'expérience sans abandonner les raisons pour lesquelles l'école a vu son rôle défini au cours de ces années. Il ne s'agit pas de substituer un système à l'autre, il s'agit de les harmoniser pour que chacun des moyens apporte le meilleur de ce qu'il peut apporter.

- A cet égard, tous ceux qui m'en parlent et dont l'avis m'importe me disent que c'est le modèle de l'enseignement par alternance qui doit être par priorité développé. Les partenaires sociaux ont pratiqué de telles formules depuis que la formation continue en France a pris son véritable essor. Vous le disiez tout à l'heure, on va fêter le 20ème anniversaire de la loi de 1971. Toutes ces formations en alternance ont des caractéristiques, notez-le bien, des caractéristiques communes et proches de l'apprentissage. Nous n'avons pas à franchir des précipices pour modifier nos méthodes d'action. Nous avons à assurer des passerelles.

- Ces formations donnent un métier, une insertion dans l'entreprise. Elles ont pour base un contrat de travail. Les partenaires sociaux sont aujourd'hui engagés dans une négociation qui doit les conduire à de nouvelles avancées pour le développement personnel, pour la promotion professionnelle et aux entreprises, un moyen de fournir des ressources humaines qualifiées, dotées du sens de l'initiative que j'évoquais tout à l'heure.

- Pour cela, on ne le dira jamais assez, il faut renforcer les liens entre l'école et l'entreprise. C'est une des clés pour l'emploi des jeunes.\

Le taux de chômage chez les jeunes est plus élevé que chez nos voisins. Il y a des causes multiples. Il ne faut pas oublier l'une des causes qui, par certains aspects, est satisfaisante : c'est l'essor démographique. Il y a plus de jeunes chez nous que chez les autres. Ils arrivent donc maintenant en plus grand nombre sur le marché du travail. Bien que notre démographie soit à mes yeux trop faible, elle reste tout de même celle qui résiste le mieux. Certains pays ne parviennent pas - c'était le cas de l'Allemagne avant l'unification, on verra ce que cela donnera un peu plus tard - à préserver les générations existantes de telle sorte que la France parvenue à 58 millions d'habitants et l'Allemagne, maintenant unifiée, ont tendance à se rapprocher. Et, en peu de décennie, si les courbes étaient maintenues, on verrait les deux populations se valoir.

- Naturellement, tous ces jeunes qui sont une réponse aux inquiétudes que certains nourrissent pour la France provoquent une difficulté temporaire, provisoire qu'il faut savoir dominer.

- Il n'est pas inutile de rappeler, sur ce point, que la population active en France s'accroît de 180000 personnes par an.\

Mais une autre cause tient sans aucun doute à la nature des liens entre le monde de l'école et le monde du travail. De nombreux efforts ont été entrepris dans un passé lointain et récent, mais il reste beaucoup à faire. Plutôt quelles seront les conséquences de ce rapprochement ? Sur le plan individuel, un lien plus étroit entre l'entreprise et l'école fait que la système de la formation par alternance sera plus attractif puisque les jeunes auront plus de chances de trouver un emploi dans l'entreprise où ils ont effectué une partie de leur formation. Sur un plan plus global, la proximité entre l'école et l'entreprise doit favoriser une adaptation plus rapide de l'appareil de formation aux nouvelles technologies, aux nouveaux besoins du marché du travail. Dans notre pays, vous savez que ces hypothèses sont déjà vérifiées. Le succès des instituts universitaires de technologie, comme celui des lycées techniques et professionnels en fournit une preuve. Je le répète, la formation par alternance est par nature un système où les deux parties en présence contractent

des obligations réciproques et contribuent de concert à développer la qualification hors de laquelle la France ne sortira pas de la crise de l'emploi où elle se trouve depuis très longtemps, depuis bientôt 20 ans, pour des raisons intérieures, mais surtout extérieures que chacun connaît.

- L'éducation nationale a commencé à professionnaliser ses formations. Elle doit amplifier l'effort et ce n'est pas pour rien que les crédits de l'éducation nationale ont fait un bond en avant en deux ans, comme jamais. S'il revient au système éducatif d'assurer la responsabilité de l'organisation de ce que l'on appelle le cursus et les diplômes, il faut faire participer davantage le monde professionnel à la définition des contenus, faire appel aux compétences car l'entreprise est un lieu de formation.

- Il faut en finir avec les oppositions entre formation théorique, abstraite, générale et formation concrète, technologique, professionnelle. J'avais demandé un rapport sur le devenir de l'éducation et l'instruction en France, au Collège de France. Méthode inhabituelle puisqu'elle n'avait pas été employée depuis François Ier. Le Collège de France m'avait répondu : il faut d'abord en finir avec cette sorte de distinction qui s'est imposée aux esprits, selon laquelle il y aurait des métiers nobles, des sciences et des techniques nobles.

- Cessons cette opposition. Il y a peut-être des méthodes pédagogiques différentes, mais il ne faut pas des filières étanches qui font que finalement tout le monde se tourne le dos.

- Formation théorique et formation professionnelle sont les voies de la promotion personnelle et doivent garantir les mêmes chances. La spécialisation professionnelle peut ouvrir la voie à un approfondissement général.\

Tous les enfants ne fonctionnent pas au même rythme. C'est sur ce constat que s'appuie la loi d'orientation sur l'école qui a été votée récemment, en 1989.

- Il faut donc un système éducatif assez riche, assez diversifié, assez souple pour offrir les voies de la promotion, celle qui convient à chacun sans créer de hiérarchie artificielle entre les différents modèles. Et quand on sera convaincu de cela, quand, dans une famille on aura le même sentiment d'orgueil pour la fille aînée qui se dirige vers l'université pour décrocher une agrégation, ou le fils cadet qui préfère se servir de ses moyens manuels, de l'artisanat et de la création personnelle, pratique pour parvenir à cette aristocratie qui à mes yeux représentent les meilleurs ouvriers de France, alors on n'élèvera pas les enfants dans l'idée - depuis qu'ils ont six ou sept ans - que l'un aura réussi, tandis que l'autre aura échoué.

- Et cette donnée psychologique est capitale. nous voulons donc revaloriser dans l'esprit du public ces métiers et cela sera possible à certaines conditions.

- Il y a aussi les obligations des entreprises, dès lors qu'elles s'engagent à participer plus activement au système éducatif. Et il leur appartient, à ces branches professionnelles de mieux définir leurs besoins de qualification et de se doter des moyens de prévision, afin de ne pas être démunies devant les grandes mutations technologiques.

- Si, mesdames et messieurs, vous n'êtes pas en mesure d'anticiper sur l'évolution technologique, vous ne formerez pas les enfants pour qu'ils atteignent le niveau que je réclame en votre nom et que vous réclamez vous-même en tant que père et mère de famille ou responsable d'enfants.\

L'accueil des jeunes en entreprise implique des moyens spécifiques. Notamment, pour assurer l'encadrement des stagiaires et des apprentis. Tout le monde reconnaît que cette fonction n'est pas suffisamment développée en France et je vous dis qu'elle est essentielle. Il est normal que les jeunes aient un tuteur qui assure ce que l'on appelle le suivi, l'insertion, un interlocuteur, aussi, pour les établissements scolaires, pour les centres de formation.

- Il y a comme un nouveau métier à définir pour qui assure le lien entre l'atelier et l'école, et je vous demande messieurs les ministres, mais à vous aussi mesdames et messieurs de vous y appliquer. C'est un métier aussi. Que de fois on me fait remarquer lorsque je visite une usine, le dommage causé par le fait que les anciens étant partis, les jeunes qui arrivent ne sont pas guidés, ou bien ont à faire à un encadrement très supérieur qui ne les connaît pas. Parlant de cette relation entre l'école et l'entreprise, je traite devant vous, mesdames et messieurs, l'une des données majeure du gouvernement d'aujourd'hui, de ce qu'il convient de faire pour répondre à la crise de l'emploi pour préparer la France à supporter la compétition où elle sera pleinement

engagée en 1993.

- La longue histoire de l'apprentissage nous apporte beaucoup. L'enseignement par alternance pour tous les types de formation dans lesquels vos entreprises petites, moyennes et grandes doivent s'engager davantage. Cela pose, bien entendu, beaucoup d'autres problèmes, notamment celui du financement. Pour ce qui vous concerne, ni le mode de perception, ni le mode de répartition de la taxe d'apprentissage ne sont satisfaisants. Alors, il faut se mettre à la tâche.\

Sur l'enseignement par alternance, la question n'est pas de savoir - je répons là à une polémique ambiante - si un débat doit être ou non engagé. Il l'est et il l'a été par une voix autorisée, très autorisée, celle de Mme le Premier ministre. A peine avait-elle dit cela que l'on entendait bruire dans tous les quartiers, partout dans l'entreprise, à l'éducation nationale, la controverse et la querelle. Abandonnerions-nous ce que nous pensons de l'éducation nationale, particulièrement l'éducation dont nous avons la charge, l'éducation publique pour revenir aux apprentis trop peu garantis d'une époque précédente ? Non, il n'en n'est pas question. Mais, il faut permettre à chacun de disposer de l'ensemble des éléments, de définir les réformes nécessaires dans le plus grand souci de la concertation entre les partenaires sociaux et l'ensemble du système éducatif. Et la formation par alternance est l'une de ces composantes à part entière pour employer une formule que je n'aime guère et qui est comprise par tout le monde. Et je rétorque à l'avance aux objections qui ne m'ont pas toujours été faites mais que je devine : cela est décidé. J'espère que le Parlement nous aidera dans cette orientation.

- C'est un élément fondamental de la nouvelle politique industrielle souhaitée par Mme Edith Cresson que j'encourage dans ses efforts et que je soutiens sans réserve. Voilà une voie qui s'ouvre exactement dans la perspective que j'ai tracée : mettre la France en état de supporter, et pourquoi pas de gagner, la compétition sans frontières et sans barrières après le 1er janvier 1993.

- Il y a trop de cloisonnements entre les formations diverses, trop de désaffection à l'égard des métiers techniques et manuels. Voyez dans le secteur de la production : le système de recrutement de nos ingénieurs est trop sélectif et a pour conséquence de détacher les cadres techniques des postes directement liés à la production. A l'opposé, les formations techniques n'ont pas permis suffisamment la promotion interne du personnel d'exécution. Un fossé s'est creusé, un de plus, qui pousse à l'inégalité sociale. Il ne se calcule pas seulement d'après des chiffres qui sont souvent faussés : l'inégalité sociale se mesure aussi à des séries de mesures qui touchent à la vie quotidienne, aux chances de qualification et d'avancement là où l'on travaille, aux modes de vie et de culture, à ce que, monsieur le maire, vous me disiez tout à l'heure, être une certaine qualité de la vie qui était votre objectif principal pour votre ville.\

La formation par alternance doit corriger cette carence en permettant à ceux qui se sont engagés dans la formation technique de trouver les moyens de leur promotion et de leur meilleure insertion au sein des entreprises, quelle qu'en soit la taille. Et le public auquel je m'adresse ici, vous, mesdames et messieurs, vous le comprendrez mieux que personne puisque vous avez constamment préservé dans votre entreprise la relation directe, la connaissance personnelle de ceux qui travaillent à vos côtés. Vous ne connaissez pas que des métiers, vous connaissez aussi les femmes et les hommes qui accomplissent ces métiers.

- Monsieur le Président, le gouvernement vient de mettre en place une délégation pour le développement de la formation en alternance et de l'apprentissage, auprès de Mme le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - c'est le nom du titre qu'elle porte et ce n'est pas un hasard - de M. le ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, du ministre chargé de l'artisanat, du commerce, et du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique sont les premiers intéressés, et c'est de leur organisation, de leur capacité de travailler ensemble dont je ne doute pas qu'un résultat sera apporté et qu'il permettra de répondre à vos justes exigences. Quant elles sont justes, je vous le dis, elles le sont presque toujours.\

J'ai appris, monsieur le Président, à vous estimer et à estimer ceux qui vous entourent et ceux que vous représentez. Cela fait pas mal de temps, je crois que cela fait dix ans, qu'on se fréquente. Et il a trouvé beaucoup de sagesse, beaucoup de modération, beaucoup de

fréquente. Et j'ai trouvé beaucoup de sagesse, beaucoup de modération, beaucoup de compréhension et une capacité étonnante de dépasser les clivages politiques, un souci de servir l'intérêt général. Et je tiens à le dire ici, c'est un de mes vrais plaisirs que d'aller parmi vous. J'ai toujours l'impression d'apprendre quelque chose et c'est toujours vrai : il n'est de meilleur apprentissage pour tout homme, y compris pour moi-même, que de voir comment on travaille, comment on use d'un outil, comment on crée de l'utile et du beau, comment on perpétue une forme capitale de connaissance humaine.

- Je voulais vous confirmer, mesdames et messieurs, la priorité que nous avons décidé de donner à la formation : meilleur gage individuel face aux risques de chômage ou aux disparitions de l'emploi. Tout est là, notre société se renouvelle constamment. Arrière, les pessimistes qui croient toujours qu'une société se dirige vers un précipice ! Non. Simplement, elle change. Et combien des nôtres ne veulent pas qu'on change et ne comprennent pas que c'est le résultat des inventions de l'esprit humain et que la crise, c'est le retard pris à adapter une société toujours trop lourde aux nouvelles sciences et aux nouvelles techniques. Et tant que dure ce retard, c'est la crise et, quand on l'a, je le répète depuis trop longtemps - mais après tout, sans doute faut-il raisonner, dès qu'il s'agit des mouvements de la société, par tranche de siècles - on ne peut pas, comme cela, soudain, modifier les mœurs ni les habitudes. Encore faut-il essayer. C'est ce que j'essaie de faire avec vous lorsque je parle de méthode pédagogique, de filière nouvelle, d'alternance, d'apprentissage, de mariage étroit entre l'école et l'entreprise, la noblesse évidente de l'école où tout doit se former. Mais cette noblesse n'est juste qu'à partir du moment où l'on reste ouvert sur l'extérieur, où l'on contribue au progrès général sans vouloir l'enfermer. Rien ne peut se faire seul.

- J'appelle le pays à cette grande ambition. On traverse et on traversera des moments difficiles. Nous avons trop peu de moyens pour trop de choses à faire. Il faut que les ressources de la nation soient équitablement redistribuées. Encore faut-il qu'une part notable de l'argent du pays aille vers la production si l'on veut que demain au travers des PME, des PMI, de l'artisanat, il y ait le goût du travail, la connaissance des méthodes du travail et, tout naturellement, l'emploi qui ne laissera plus que le mauvais souvenir des vingt dernières années. Sans oublier que dans les années qui précédaient ces vingt années on aurait pu songer davantage au développement technologique. Mais ne vivons pas sur ces regrets. Travaillons sur l'espérance. Quand je dis l'espérance, je pense aussi que l'espérance dépend de notre volonté. C'est à la volonté des Français pour qu'ils dominent leurs problèmes, c'est à cette volonté que je fais appel, volonté formée par l'expérience, le désir de bien faire et la foi dans notre patrie.\